



Pacte Animation 2019

Le Pacte Animation soutient les demandes suivantes :

Aide à la production de courts métrages d'animation
Aide à la production de longs métrages d'animation
Aide à la production de séries d'animation
Aide au développement de longs métrages d'animation
Aide au développement de séries d'animation

Il n'y a pas d'aide au développement pour les courts métrages

Merci d'envoyer vos demandes uniquement par courrier électronique ou Wetransfer à

Izabela.rieben@rts.ch
Virginie.chambaz@rts.ch
Gabriella.bloch@srf.ch
Walter.bortolotti@RSI.ch

En mentionnant impérativement dans votre courrier électronique :

Nom du projet
Société de production
Nom & Coordonnées producteur
Durée
Part suisse du projet en % / part étrangère le cas échéant
Budget total
Montant de l'apport demandé

Le dossier accompagnant la demande comprendra les éléments suivants :

- Synopsis et concept du projet
- Scénario / Story-Board
- Projet d'exploitation
- Note d'intention du réalisateur / auteur / producteur
- CV / filmographie du réalisateur, auteur et producteur
- Filmographie des participants importants
- Liste équipe technique / Casting
- Plan de tournage
- Budget général et plan de financement
- Lettres d'engagement (BAK, Zürcher Filmstiftung, Cinéforum – Fondation romande pour le cinéma, etc...)

Processus de décision

Les trois experts Pacte décident ensemble des projets qui seront soutenus.

Il y a quatre réunions de commission par année.

Le dépôt de projets = 1 mois avant chaque réunion de commission

Avis de réception des demandes

Traitement des demandes et décisions de la commission nationale des experts

Notification des refus avec explications

Lettre d'engagement en cas de soutien

Contrat de coproduction en cas de financement conforme

Toute modification importante du budget ou du plan de financement nécessite une nouvelle décision de la part de la commission.

Calendrier

Animation Dépôt des dossiers 2019 Eingabe der Dossiers	Animation Séances du groupe national d'experts pacte 2019 Sitzungen der nationalen Pacte Fachgruppe
25.12.2018	25.1.2019 Soleure / Solothurn
16.3.2019	16.4.2019
12.7.2019	12.8.2019 Locarno
12.10.2019	12.11.2019